

NOM :



## EXAMEN ARBITRE REGIONAL OPTION HANDISPORT

- 1 - L'accoudeur placé côté main non armé :
- n'est pas obligatoire si le tireur a placé une poignée
  - est obligatoire, doit être rigide et solidement fixé, isolé et d'une hauteur minimale de 10 cm
  - est obligatoire, doit être rigide et solidement fixé, isolé et d'une hauteur minimale de 15 cm
- 2 - Je bloque l'arme de mon adversaire avec mon fer contre mes jambes et je riposte :
- Ma touche est bonne
  - Ma touche est annulée
  - Ma touche est annulée et je reçois un carton jaune
- 3 - Un tireur amputé peut tirer avec sa prothèse :
- Oui
  - Non
  - A la discrétion de l'arbitre
- 4 - Départ avant le « allez »
- Je remets en garde
  - Je l'avertis verbalement à la première infraction
  - Carton jaune et rouge si récidive
- 5 - Les armes pratiquées en compétition sont :
- Le fleuret, l'épée et le sabre pour les hommes et le fleuret pour les dames
  - Le fleuret, l'épée et le sabre pour les hommes et le fleuret et l'épée pour les dames
  - Le fleuret, l'épée et le sabre pour tous
- 6 - La largeur de l'assise du fauteuil doit correspondre à la morphologie du tireur. Elle est de :
- Six cm maximum de chaque côté (mesure prise de la hanche au bord de l'assise)
  - Trois cm maximum de chaque côté (mesure prise de la hanche au bord de l'assise)
  - Deux cm maximum de chaque côté (mesure prise de la hanche au bord de l'assise)
- 7 - A l'épée, les deux tireurs ont un carton jaune, A mène sur B 14/13 - L'arbitre dit en garde. .. Coup double mais A s'est levé. Quel est le score après l'action :
- 14 – 14
  - 15 – 14 pour A
  - 15 – 14 pour B
- 8 - Pour prendre la distance :
- Le tireur qui a le bras le plus court fait référence par rapport à son adversaire
  - Le tireur qui a le bras le plus long fait référence par rapport à son adversaire
  - il n'y a aucune particularité et le président de jury est le seul juge de la prise de distance
- 9 - Compétition pour la classe C – la distance au fleuret
- Au coude
  - A la saignée
  - Mi-biceps

NOM :



- 10 - De combien de temps dispose un tireur pour être soigné à partir du moment où le traumatisme a été dûment constaté par un médecin :
- Cinq minutes
  - Dix minutes
  - Dix minutes plus le temps nécessaire pour un tireur tétraplégique
- 11 - Lors d'un match en poule dans une épreuve handisport de combien de temps dispose un tireur entre deux matchs :
- Trois minutes
  - Dix minutes
  - Cinq minutes
- 12 - Au fleuret, au moment de la mise en garde, les deux tireurs veulent placer leur fer dans la même ligne. Que devra faire le président de jury :
- rien
  - les tireurs se mettent d'accord entre eux
  - le président de jury, après chaque remise en garde, placera alternativement le fer des tireurs.
- 13 - Un tireur de la catégorie C qui a un système de bandage pour tenir son arme est autorisé à ne pas mettre de gant d'escrime :
- Vrai
  - Faux
  - Vrai à condition que le système offre des conditions de sécurité suffisante
- 14 - Une touche, portée en équilibre, avant une chute :
- est accordée par l'arbitre
  - est refusée par l'arbitre
  - est refusée par l'arbitre qui donne un carton jaune au tireur fautif
- 15 - Pour une compétition par équipe il faut :
- 3 A et 1 B
  - 3 A
  - 3 tireurs dont 1 B obligatoire